



DÉCLARATION DE VOS TRAVAUX

Chers Pierrefittois,

Depuis un certain temps nous constatons des travaux réalisés sans autorisation.

Je vous rappelle qu'il existe un Plan Local d'Urbanisme à Pierrefitte sur Sauldre qui définit ce qu'il est possible de faire ou non dans chaque zone de la commune.

Tous travaux quels qu'ils soient : agrandissements, vérandas, clôtures, abris, toitures, changements d'huissieries, ravalements de façade, etc... **doivent faire l'objet d'une demande de Permis de Construire ou de Demande Préalable**. Les documents correspondants sont à télécharger sur Internet ou à demander en Mairie. Vous pouvez également faire directement votre saisie en ligne depuis le 1^{er} janvier 2022 sur

<https://ccsolognedesrivieres.urba.netagis.fr/NetADS/sve/CCSR41>

Si, pour certains travaux, un échafaudage doit être installé sur le trottoir ou la voirie communale, il faut **au préalable faire une demande de permission de voirie** en mairie.

Les déclarations sont obligatoires AVANT de commencer vos travaux.

Je compte sur votre collaboration afin de respecter ces consignes.

Bien cordialement.

Le Maire,
Bernadette COURRIOUX

INAUGURATION DU CITY-STADE



Inauguration du city-stade

La municipalité et l'équipe des jeunes vous invitent à participer à l'inauguration du nouveau city-stade

le samedi 21 mai 2022 à 15h

Différents défis sportifs vous attendent après l'inauguration à partir de 15h30
Boissons et gâteaux offerts par la municipalité
Venez nombreux !
Noline, Justine, Lucie, Lola, Ethan et Ethan

Après deux ans de préparation du dossier et des travaux par la Commission Jeunesse et Sports et l'équipe des jeunes participants, voici venu le temps de l'inauguration.

Les vérifications de sécurité ont été réalisées et le city-stade est prêt à être utilisé.

Venez le tester le 21 Mai

ÉVÈNEMENTS A PIERREFITTE
(sous réserve des conditions sanitaires)
Liste complète en fin de bulletin

LE PRINTEMPS CRÉATIF DES BRICOLOTES



Exposition-vente

Samedi 21 Mai 2022
De 9 h 00 à 18 h 00

Salle des Fêtes – rue de Chaon
41 300 PIERREFITTE S/S

Entrée libre

Atelier sur les techniques de réalisations audiovisuelles
Les pouvoirs des images animées et du montage

Salle des Fêtes de Pierrefitte
le samedi 4 Juin de 14h00 à 16h30



Activités proposées :

- Diaporama interactif « Vois-tu mieux que Zebulon le caneton ? »
- Jeu « les puzzleramas »
- Jeu « le musicorama »
- Saisir la notion de cadrage, de plan, de montage, de mixage
- Initiation au logiciel de montage iMovie
- Réalisation collectif d'un reportage sur la bibliothèque, ajout de commentaires, musiques, textes, effets etc.

Apporter une clef USB pour obtenir une copie du reportage réalisé

10 participants maximum - 8 à 80 ans
Inscription obligatoire à la Mairie au 02 54 88 63 23

Ou par mail à bibliothequepierrefitte@gmail.com
Organisé par la bibliothèque de Pierrefitte



Nouveautés à la Bibliothèque : à partir du samedi 21 Mai, 200 nouveaux livres (adultes et enfants) sont intégrés suite à l'échange à la Direction de la Lecture Publique à Blois. Nous avons également acheté une dizaine de dernières parutions.

La Grande Prairie : mardi 7 Juin à 14h30

Découverte du site et de sa gestion. Organisé par le Département.

Randonnée : dimanche 12 Juin. 3 circuits : 6,8 km, 13 km, 19 km. À partir de 7h30. Inscription à l'Asile. Organisée par Groupama pour l'Association des Petits Princes.

Repas paëlla : samedi 18 Juin à l'Asile. Organisé par Moto Évasion.

Loto des Œuvres Paroissiales : dimanche 17 Juillet à l'Asile.

Brocante villageoise : dimanche 21 Août

Concours de belote : samedi 24 Septembre à la Salle des Fêtes. Organisé par le Club du Renouveau.

À la rencontre du mouton de Sologne : dimanche 26 Juin

Nous vous emmenons à la rencontre du mouton solognot et vous parlerons de la renaissance de cette race rustique. Vous pourrez vous promener en compagnie d'un troupeau grâce à l'implication de Louis-Xavier de Laage, depuis la Grande Prairie jusqu'au passage de la Forge.


Vous apprendrez tout « des brebis à la laine », de l'implication des éleveurs à l'usage de cette belle laine de couleur bise, avec démonstrations de tri, de cardage et de filage de la laine, au fuseau et au rouet, par Alexandrine Parmentier d'Aux Fils des Toisons.

De 14h à 17h : animation laine Passage de la Forge
14h30 : départ avec les moutons de la Grande Prairie vers le Passage de la Forge (retour dans l'après-midi, horaire en fonction de la météo) - Possibilité de pique-niquer avant 14h (différents lieux seront proposés en fonction de la météo) et tout l'après-midi : crêpes et buvette sur place.

Organisé par l'Office de Tourisme de Sologne avec la Commune de Pierrefitte

Nouvelle application mobile d'alertes : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>

Elle a vocation à informer les usagers des **risques de crues** sur les principaux cours d'eau en France et permet en plus de recevoir des notifications sur son téléphone pour être averti de la publication d'un nouveau bulletin d'informations, de l'évolution de la couleur de vigilance à l'échelle d'un territoire, d'un département ou d'un tronçon de cours d'eau ou encore du franchissement de hauteurs d'eau présélectionnées à une station hydrométrique.



IntraMuros

La commune de Pierrefitte travaille actuellement à la préparation d'une nouvelle application d'informations et d'alertes en collaboration avec la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières et des communes environnantes. Cette application-là sera bien plus fournie que PanneauPocket actuel et permettra des alertes mais aussi une interactivité avec les habitants. Nous reviendrons sur ce sujet avec plus de détails en temps voulu.

Propreté de la commune :

Nous rappelons à nouveau **l'obligation de rentrer les poubelles** dans les meilleurs délais (48h maximum) après le passage du SMICTOM.

Il est également interdit de déposer des ordures ménagères ou des cartons aux pieds des bennes de tri de verre et de papier.

Merci de respecter ces consignes. Nous ne voudrions pas être obligés de prendre des mesures drastiques.

Commerçants - Passage de la Forge

<i>Le premier et troisième samedi 9h-12h</i>	<i>Un mercredi sur deux Semaines paires</i>	<i>Tous les vendredis À partir de 15h-19h</i>	<i>Un mardi sur deux Semaines paires 16h-17h</i>
<p>La Ferme d'Aurélie + Marchand de fruits et légumes + Marchand de Paëlla + Marion les Fleurs + d'autres commerces ponctuellement</p>	<p>Sologn'hotte Épicerie bio</p>	<p>Marchand de fruits et légumes + Boucherie-Charcuterie-Traiteur + Pépiniériste</p>	<p>Le poissonnier propose d'envoyer un message aux personnes qui le souhaitent afin de les prévenir de son arrivée.</p> <p>Si ce service vous intéresse, laisser vos coordonnées (tél fixe ou mobile) au 06 85 17 10 93.</p>

Cueillette de fruits (fraises, myrtilles, framboises, etc...) www.vergerdelacroix.fr

**Pour info : l'épicerie est en cours de vente
Elle devrait ouvrir fin Juillet (sous réserve)**



BALAYAGE DES RUES

Le prochain balayage des rues aura lieu le 07 Juillet. Pensez à rentrer votre véhicule.

POINT SUR L'AVANCEMENT DE LA FIBRE

Les travaux se rapprochent. Pour connaître l'évolution : www.valdeloirefibre.fr

LES INFOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les compte-rendus complets sont affichés à la mairie
et publiés sur le site internet de la commune www.pierrefitte-sur-sauldre.fr

Séance du 25 février 2022

.....

Les comptes de gestion 2021 ainsi que les comptes administratifs 2021 seront revus à la prochaine séance du Conseil Municipal après que **l'affectation des résultats des deux budgets** soit étudiée au sein de la commission des finances.

Le Conseil Municipal décide de fixer le **tarif de location de la salle du Renouveau pour les ventes éphémères** comme suit à compter du 1^{er} mars 2022 :

Caution : 100 € - Journée : 5 € - Semaine : 25 €

Le coût de la **formation aux premiers secours** est de 60 € par personne. Le nombre de participants est limité à 15 avec un minimum de 7. Le Conseil Municipal décide de financer 50 % du prix global afin d'encourager la population à apprendre les gestes de premiers secours.

POINT SUR LES DIFFÉRENTS DOSSIERS EN COURS

Le restaurant le Lion d'Or : le prix de vente a été fixé à 240 000 € + les travaux + le notaire. Le prix devra bien sûr être négocié.

Le futur lotissement rue de Salbris : le projet de plan a été communiqué aux conseillers municipaux. Un devis concernant un renforcement ou un transformateur est attendu. Une réunion publique sera organisée et présentée par le cabinet géomètre.

Le mini-stadium : l'entreprise CASSIER TP interviendra le 7 mars prochain et la société AQUARELLE fin avril début mai.

QUESTIONS DIVERSES

- Malgré l'augmentation du prix du repas par le prestataire (6,22 € au lieu de 6,04 €), le Conseil Municipal a décidé de ne pas repercuter cette hausse sur les bénéficiaires.

- Madame le Maire donne lecture du courrier de Madame BARREAU concernant l'entretien du cimetière. Un bilan est dressé concernant les heures du personnel, le fait de ne plus employer des pesticides, les essais en cours. Une réflexion avec la commission travaux et le comité du fleurissement va être engagée. Un élu et un agent se rendront à la journée de formation organisée le 24 mars par l'ARF sur l'aménagement des espaces particuliers tels que les cimetières.

- Monsieur Jean-Claude MINIERE remercie le conseil municipal et les Œuvres Paroissiales pour le colis de Noël.

- Madame le Maire informe le conseil municipal de la démission de Monsieur GIRAUDON de sa fonction de suppléant au Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB).

Le conseil municipal, en ayant recours à la faculté de ne pas voter au scrutin secret, élit Madame TURUNEN (11 pour – 1 abstention).

Séance du 08 avril 2022

.....

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2021 de la Commune et du service Eau et Assainissement** présentés par le Service de Gestion Comptable de Romorantin-Lanthenay.

COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNE ET EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

Le résultat de l'exercice de la commune fait apparaître un excédent global de 352 000,37 € réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 333 427,87 €
- section d'investissement : + 18 572,50 €

Le Compte administratif de la commune est approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants : 11 - Votes pour : 11 - Votes contre : 0

Le résultat de l'exercice eau et assainissement fait apparaître un excédent global de 116 047,12 € réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 36 073,88 €
- section d'investissement : + 79 973,24 €

Le Compte administratif eau et assainissement est approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants : 11 - Votes pour : 11 - Votes contre : 0

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame COURRIOUX,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 de la Commune,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021,
Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 333 427,87 €
- un excédent cumulé d'investissement de : 18 572,50 €
- un solde négatif de restes à réaliser de : 43 302,00 €

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 130 000,00 €
- 002 - résultat de fonctionnement reporté : 203 427,87 €

Nombre de suffrages exprimés : 12 - Votes pour : 12 - Votes contre : 0

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame COURRIOUX,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 du service Eau et Assainissement,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021,
Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 36 073,88 €
- un excédent cumulé d'investissement de : 79 973,24 €
- un solde négatif de restes à réaliser de : 41 933,00 €

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- 002 - résultat de fonctionnement reporté : 36 073,88 €

Nombre de suffrages exprimés : 12 - Votes pour : 12 - Votes contre : 0

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022


Madame le Maire, suite à la commission des finances du 28 mars dernier, propose de porter les taux du foncier bâti et non bâti comme suit (le taux départemental de la taxe foncière sur le bâti a été ajouté à celui de la commune en compensation de la perte de la taxe d'habitation) :

	Taux
Taxe foncière (bâti)	43,00
Taxe foncière (non bâti)	45,56

Monsieur GIRAUDON prend la parole pour signifier que : « Compte-tenu de l'appréciation que certains d'entre nous vont exprimer sur le projet de budget, nous nous abstenons sur cette proposition d'évolution des taxes locales ».

Votes pour : 4 - contre : 0 - abstentions : 8

Les taux ont été adoptés.



Madame le Maire présente le budget primitif 2022 de la commune, examiné en commission des finances en présence de Monsieur VAQUIER Conseiller aux Décideurs Locaux, équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 941 203,00 €

- Section d'investissement : 496 864,00 €

Monsieur GIRAUDON reprend la parole en s'adressant à Madame le Maire « Le projet de budget annuel présenté devant le Conseil Municipal constitue l'acte essentiel de la gestion que la population a confié au Conseil. Il se doit donc d'être la traduction des priorités telles qu'elles ont été établies par le Conseil dans le sens de l'intérêt général de la collectivité. Il doit avoir fait l'objet de la plus grande collégialité dans sa préparation et s'inscrire dans une trajectoire financière partagée par l'ensemble du Conseil. Considérant que ces conditions ne sont pas réunies, certains d'entre nous exprimeront un vote contre ce projet de budget ».

Votes pour : 4 - contre : 7 - abstention : 1

Monsieur GIRAUDON précise que : « L'objectif de ce vote n'est pas de bloquer le fonctionnement de la collectivité. Aussi, nous ne sommes pas opposés à tenir rapidement un nouveau Conseil pour examiner le projet de budget mais, en préalable, un accord devra être trouvé sur l'organisation et le fonctionnement de la municipalité. Ce préalable est indispensable avant un éventuel nouveau vote sur le projet de budget ».

Le budget primitif 2022 du service Eau et Assainissement équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section d'exploitation : 214 339,00 €

- Section d'investissement : 199 787,00 €

Votes pour : 4 - contre : 7 - abstention : 1

Séance du 15 avril 2022

.....

Madame le Maire **remet au vote les taxes directes suite aux conseils de Madame la Sous-Préfète**. Refus de certains conseillers « puisque ces taxes ont été approuvées lors du dernier conseil ce n'est pas la peine de revoter ». Madame le Maire rappelle qu'il s'agit d'une demande de Madame la Sous-Préfète. Plusieurs conseillers ont refusé, ce vote n'a donc pas eu lieu. La délibération du 08 avril sera prise en compte.

Madame le Maire explique les conséquences possibles d'un rejet du budget 2022 : le préfet saisit la Cour Régionale des Comptes qui statuera dans un délai d'un mois sur les modalités de la poursuite des activités. Les affaires courantes seront assurées sur le budget de fonctionnement. Les investissements seront limités.

Monsieur GIRAUDON lit un texte de loi qui dit « tant que le budget n'est pas voté la commune peut faire les dépenses à la hauteur du budget de l'année précédente et investir un quart du budget d'investissement de l'année précédente ».

Concernant la partie investissement, Madame le Maire explique que dans un souci d'apaisement tous les projets précis ont été supprimés. Il n'a été gardé que les chapitres avec les montants. Ceci permettra de proposer des projets précis. Elle rappelle encore qu'elle avait demandé en décembre 2021 à toutes les commissions et comités de faire des propositions de projet pour le 24 janvier avec une évaluation du coût, idéalement avec des devis.

Madame le Maire met le budget de la commune au vote équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 941 203,00 €

- Section d'investissement : 496 864,00 €

Votes pour : 5 - contre : 5 - abstentions : 2

La voix de Madame le Maire étant prépondérante le budget est adopté.

Madame le Maire met le budget du service eau et assainissement au vote équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section d'exploitation : 214 339,00 €

- Section d'investissement : 199 787,00 €

Votes pour : 7 - contre : 5

Le budget est adopté.

Monsieur GIRAUDON fait remarquer à Madame le Maire que sa présentation préalable avant le vote du budget manquait d'honnêteté et de transparence en indiquant que l'on ne pouvait rien investir en cas de refus du budget. Ceci a pu troubler certains conseillers pour leur vote.

IMPORTANT - LES ADRESSES À PIERREFITTE ! Information intermédiaire

Nous vous avons déjà informés que pour l'arrivée de la fibre la dénomination de certaines adresses doit être revue. Suite à l'évolution de la réglementation il s'agit d'une obligation générale. L'objectif est de disposer d'une **Base d'Adresses Nationale** pour faciliter l'accès pour tous les services tels que les secours (pompiers, médecins, infirmiers, etc...), la Poste, la reconnaissance par le système GPS...



Le principal changement sera la **dénomination de tous les chemins dans les écarts**. Les numéros de chemins ne seront pas enlevés mais le chemin aura un nom selon la logique qui nous a été conseillée. Chacune des maisons aura un numéro dit « métrique » c'est-à-dire correspondant aux nombres de mètres depuis le début de la voie.

Quelques rues du bourg deviendront « impasse de » suivie du nom actuel. Notre travail préparatoire arrive à la fin.

Les étapes suivantes :

1. Délibération du Conseil Municipal pour valider les nouveaux noms.
2. Information par courrier individuel des personnes concernées par le changement avec les conseils adaptés à chacune.
3. Achat et installation des nouvelles plaques de rue et numéros.



ÉTAT CIVIL

Félicitations à

Maryvone PÉRALDI et Louis Rémy PINAULT

25 Février 2022



Ils nous ont quittés

Claude BOUTOUX

21 Février 2022

83 ans

Josette VAYSSIÉ née ISMEURT

20 Mars 2022

78 ans

Camille TEILLIER

24 Avril 2022

85 ans

Jean HARICOT

01 Mai 2022

86 ans

CALENDRIER DES FÊTES
(prévisionnel – sous réserve des conditions sanitaires)

MAI	Samedi 21	Printemps créatif des Bricolotes Inauguration du city-stade	Salle des Fêtes Stade
JUIN	Samedi 4	Création de vidéo avec les plus de 8 ans	Salle des Fêtes
	Mardi 7	Découverte de la grande prairie et de sa gestion	La grande prairie
	Dimanche 12	Élections législatives Randonnée Association des Petits princes	Salle des Fêtes Asile
	Samedi 18	Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940	Renouveau
	Samedi 18	Repas paella Moto Évasion	Asile
	Dimanche 19	Élections législatives	Salle des Fêtes
	Dimanche 26	À partir de 14h00 – Animation moutons/traditions laine	Passage de la Forge et Grande prairie
JUILLET	Vendredi 1 ^{er}	Kermesse de l'A PEPS (élèves et leur familles)	École à Souesmes
	Mercredi 13	Retraite aux flambeaux – Feu d'artifice	Stade
	Jeudi 14	Jeux - Repas champêtre - Bal	Asile
	Dimanche 17	Loto des Œuvres Paroissiales	Asile
AOUT	Dimanche 21	Brocante villageoise	
SEPTEMBRE	Samedi 24	Concours de belote Club du Renouveau	Salle des Fêtes



Logo végétal et minéral de Pierrefitte en face de la boulangerie

Directeur de la publication : Bernadette Courrioux, Maire ;
Rédaction : Pirkko Turunen avec la Commission Communication
Mise en page : Pirkko Turunen ; Imprimé à la Mairie